Date : 27/02/2020
Pays : Côte d'Ivoire
Page(s) : 1, 4
Périodicité : Hebdomadaire
Surface : 134 %
Nature : Une et article de fond

LE SURSAUT

TOURISME ET VOYAGES / En parallèle avec la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement touristique, l'organisation patronale des agences de voyages, organise son Assemblée générale ordinaire les 4 et 5 mars, à Assinie.

Les professionnels du voyage se situent au cœur de « Sublime Côte d'Ivoire »

En parallèle avec la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement touristique, l'organisation patronale des agences de voyages, organise son Assemblée générale ordinaire les 4 et 5 mars, à Assinie. Le Bureau exécutif de l'Association des professionnels du voyage en Côte d'Ivoire (Apv – Côte d'Ivoire) organise, les mercredi 4 et jeudi 5 mars, son Assemblée générale ordinaire, à l'hôtel Bianca à Assinie (PK 12). Selon le thème générique proposé par la présidente de l'Association patronale des 70 agences de voyages du pays agréées et aux normes régaliennes, Mme Marie Reine Koné, « Rôle de l'agence de voyages dans Sublime Côte d'Ivoire », l'Assemblée générale ordinaire planchera sur l'implication efficiente desdites entreprises dans la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement touristique (2018/2025) bien-nommée « Sublime Côte d'Ivoire ». Pilotée avec maestria par le ministre du Tourisme et des Loisirs, Siandou Fofana. Faut-il le noter, le ministre qui accorde son onction à cette initiative d'intégrer l'acquisition par l'Apv-Côte d'Ivoire des fondamentaux de la Stratégie au cours de son Assemblée générale, se fera fort de faire partager la vision et l'action par ses services. Agences de voyages : porte d'entrée et de sortie du tourisme Ainsi qu'elle le rappelait la présidente de l'Apv-Côte d'Ivoire lors de la cérémonie des vœux au ministre de tutelle, le 31 janvier dernier, « Les agences de voyages sont la porte d'entrée et de sortie des touristes en Côte d'Ivoire ». Aussi, au nom de ses pairs, incombe-t-il que les agents de voyages puissent s'imprégner de tous les contours de « Sublime Côte d'Ivoire », s'en ériger en porte-voix et contribuer ainsi à son succès au profit de tout l'écosystème du tourisme ivoirien. Déjà, il faut noter que « Sublime Côte d'Ivoire » ambitionne, par sa mise en œuvre, à l'échéance 2025, installer la destination ivoirienne dans le Top 5 africain. Avec à la clé, le positionnement de l'industrie touristique comme le 3e pilier de son essor économique, étant entendu que sa triple finalité est de développer un moteur de croissance du PIB et démultiplier les recettes fiscales, favoriser le développement territorial hors Abidjan, et créer un réservoir d'emplois. Toutes choses qui s'arriment à la vision du Bureau de l'Apv-Côte d'Ivoire en place depuis une année, sous la houlette de Mme marie Reine Koné. Outre une professionnalisation qui va de pair avec un meilleur traitement des agents, l'Apv entend opérer un nouveau bail gagnant/gagnant avec les établissements bancaires et les compagnies aériennes, tout en formant ses membres aux pratiques digitalisées et aux nouvelles frontières du marketing du voyage. Bien-sûr, l'Assemblée générale ordinaire d'Assinie, sera l'opportunité pour tous les membres de débattre des items à l'ordre du jour : « Rapport moral et rapport d'activités 2019 ; Rapport financier 2019; Présentation du plan d'action 2020 ; Présentation du budget 2020 ».

Tous droits de reproduction réservés